

Ce livret est financé par :



Région Nord Pas-de-Calais

© «carpentiers» - Periferia - 2005

Réseau Capacitation Citoyenne

Le Conseil de Vie Locale du Cal Pact de Roubaix

En évolution collective

Le Conseil de Vie Locale
du Cal Pact de Roubaix

Sommaire

<u>Le réseau Capacitation Citoyenne</u>	3
<u>Le Conseil de Vie Locale</u>	7
Au sein du Cal Pact de Roubaix	8
<u>Le Conseil de Vie Locale</u>	13
et le réseau Capacitation Citoyenne	
Qui participe et comment les informe-t-on ?	14
Comment le Conseil de Vie Locale nous transforme	16
Des projets qui cheminent	18
Différents objectifs possibles	23
Fonctionnement et animation des responsabilités partagées	27
Le rapport à la décision	33
Maintenir des liens avec l'extérieur	38
La capacité d'influence du CVL à la recherche d'un positionnement	42

Le réseau Capacitation Citoyenne

Ce livret fait partie d'une série, d'une histoire. En 2000, un premier ensemble de treize livrets a été réalisé par des groupes de la Région Nord-Pas-de-Calais et de l'agglomération Grenobloise en France, et des groupes du Sénégal et du Brésil.

En 2004 et 2005, de nouveaux groupes ont participé à la démarche en Wallonie (Belgique), dans le Nord-Pas-de-Calais et l'Isère (France). Ils ont également réalisé douze nouveaux livrets retraçant leurs expériences singulières. Ces livrets rendent compte d'une réflexion commune portée sur leur propre action par les personnes impliquées dans un projet collectif. C'est une sorte d'auto-évaluation qui tente de mettre en valeur les capacités citoyennes mobilisées dans l'action qu'ils mènent.

Le mot "capacitation", néologisme emprunté à la fois aux Brésiliens et aux Sénégalais, a fait son chemin dans la terminologie du mouvement participatif depuis la parution des treize premiers livrets. Cousin du mot "formation", il place davantage l'individu et le groupe au centre de la démarche, comme acteur de sa propre transformation, dans un contexte et des processus collectifs. On a pu synthétiser en disant « **La capacitation citoyenne, c'est comprendre les raisons de sa situation et pouvoir mieux agir dessus avec d'autres citoyens** ».

Bien que chaque livret soit issu d'un dispositif différent et soit élaboré dans un contexte particulier, sa constitution suit en général le même cheminement. Un groupe est contacté et informé sur le réseau Capacitation Citoyenne. S'il est intéressé et qu'il accepte de réaliser un livret, il choisit et propose lui-même les personnes invitées à travailler. Trois à quatre réunions sont alors organisées. Après un premier temps de description de l'action effectuée par le groupe, on répond collectivement et contradictoirement à une série de questions ouvertes. Un ou deux animateurs du réseau Capacitation Citoyenne, extérieurs au groupe, ont pour mission d'animer ces réunions et de consigner par écrit ce qui s'y dit, puis, à la séance suivante, on relit l'intégralité des textes ensemble.

On prend alors le temps de modifier, préciser, amender la formulation. Le groupe choisit les illustrations qui ponctueront le livret. Il reçoit ensuite une cinquantaine de livrets qui lui permettent de s'en servir comme carte de visite, plaquette ou document de présentation et de réflexion.

Les autres livrets sont d'abord distribués aux groupes qui ont fait le même exercice et qui ainsi peuvent découvrir les autres expériences. Enfin, une diffusion à la demande est faite par les institutions qui financent l'action ou par les animateurs du réseau Capacitation Citoyenne.

Au-delà de l'échange de livrets entre les groupes, le réseau Capacitation Citoyenne organise des rencontres entre les personnes. Ces rencontres sont de trois ordres. Ce sont des rencontres thématiques qui rassemblent des groupes voulant travailler sur un sujet particulier. Ce sont des échanges entre deux groupes qui peuvent aller jusqu'à des séjours de quelques jours les uns chez les autres pour approfondir la compréhension d'un dispositif. Ce sont enfin des rencontres de tous les groupes, ensemble, qui développent alors des ateliers sur la capacitation citoyenne et décident des orientations du programme. Par ailleurs, le réseau favorise la formulation et la mise en œuvre d'actions communes.

Le Conseil de Vie Locale

Vingt-cinq expériences constituent à présent le réseau Capacitation Citoyenne. Lors des premières rencontres à Dunkerque, en septembre 2000, les participants avaient lancé l'idée d'un réseau et souhaité un prolongement de l'action. Les rencontres de Roubaix en mars 2005 ont confirmé l'intérêt d'échanger et de travailler sur une meilleure conscience de l'organisation sociale pour la transformer. Le réseau rassemble maintenant des collectifs de tous horizons: espace de formation ou association, économie solidaire ou espaces de concertation initiés par l'action publique, et d'autres formes d'action collective qui visent à agir sur les conditions de vie.

...

Une partie de l'équipe



Au sein du Cal Pact

de Roubaix

Le Conseil de Vie Locale est une dynamique initiée par le Cal Pact de Roubaix.

Un bailleur... social

Le Cal Pact fait partie de la fédération nationale des Pact ARIM qui s'occupe de l'amélioration des logements anciens et agit pour l'insertion des plus démunis par l'habitat. Les premiers temps, des Pact ARIM se sont construits autour d'une dynamique revendicative en matière d'accès au logement pour les personnes en difficulté. Cette dimension s'est fortement amoindrie avec le temps.

Le Cal Pact de Roubaix maintient pourtant une position plus franchement revendicative par rapport aux autres régions françaises. Tout d'abord, il dispose d'un patrimoine immobilier: Il possède un ensemble de logements qui s'étend sur différents quartiers de la ville et dans les municipalités avoisinantes telles que Villeneuve-d'Ascq, Tourcoing ou Hem. Il a d'emblée adopté une position alternative en matière de gestion de ses logements. Il postule que les habitants des logements ne sont pas de simples usagers mais ont une expertise à faire valoir dans la gestion et l'animation des logements.

Il s'agit aussi d'un bailleur social. Il loue des logements à des personnes affrontant un problème à un moment donné (premier logement, perte d'emploi, maladie...). Le Cal Pact remplit donc une mission d'aide sociale.

En théorie, les personnes restent le temps d'un accompagnement, puis rejoignent un bailleur classique. **«Et c'est là que la théorie tombe par terre. Il y a des gens qui sont là depuis 30 ans... Mais on est aussi bailleur, et si les gens paient, on ne peut pas les virer.»** Pour le moment, il y a à peu près 1 300 logements au Cal.

Le Conseil de Vie Locale en réunion



D'un patronat éclairé à une dynamique collective

En 1954, à l'initiative du patronat local, certains logements sont mis à disposition des ouvriers avec un confort minimal, mais somme toute décent pour l'époque. Dans le courant des années 60, sont inaugurés les "Lieux de Vie". Dans ces endroits, les habitants, ouvriers pour la plupart, ont l'occasion de discuter avec des professionnels de l'action publique. Ils rencontrent par exemple un expert en santé publique, un médecin, un assistant social. A ce moment déjà, la dynamique qui s'enclenche part d'une prise de conscience, du côté des bailleurs, que les locataires ont un rôle réel à jouer dans l'administration de l'ensemble des logements. Ils peuvent et doivent être les acteurs de leur cadre de vie.

Au fil du temps, ces "Lieux de Vie" vont évoluer pour s'appeler, entre 85 et 90, des "Locaux Collectifs". Ils s'articulent autour d'une dynamique qui survit encore dans le Conseil de Vie Locale : il s'agit de ne pas faire que de la théorie, il faut aussi de la pratique. Les réunions sont donc suivies d'actions le plus systématiquement possible.

En parallèle, un collectif qui adopte le nom de Commission Paritaire rédige un "livret du locataire".

L'intérêt de cette démarche a été de rassembler des représentants du Cal Pact, des salariés de l'action sociale et des locataires, pour mettre à plat les droits et les devoirs tant des locataires que du bailleur et des autres services. Ce livret est encore d'actualité dans les logements du Cal Pact. Les modifications qui y sont apportées, si elles sont d'ordre technique, se font au sein même de l'équipe gestionnaire du Cal. Mais si elles s'avèrent fondamentales, c'est à présent au Conseil de Vie Locale qu'il en sera débattu.

Le livret du locataire, fruit d'une démarche de concertation entre les différentes parties prenantes du Cal Pact, locataires, travailleurs et administrateurs



Le Conseil de Vie Locale

Les 50 ans du Cal et le Conseil de Vie Locale

En 2004, le Cal Pact fêtait ses 50 ans. Pour ne pas se cantonner à une fête institutionnelle, les responsables de l'action sociale ont réuni la "Commission Paritaire" en l'élargissant à d'autres habitants. Le groupe constitué a eu l'idée d'organiser une fête et a lancé une invitation massive à participer à son organisation dans les quartiers où le Cal possède des logements. Une trentaine de personnes ont répondu à l'appel et se sont fortement mobilisées pour que cette commémoration soit une réussite. Et elle le fut, tant et si bien que le groupe a eu envie de continuer des actions collectives.

En plus de la réussite, l'ambiance exceptionnelle qui s'est révélée au cours de cette organisation a fait naître le Conseil de Vie Locale, une structure inter-quartiers, où viennent tous les habitants des différents logements du Cal qui le souhaitent, et qui met en œuvre des projets collectifs. *« C'est un groupe d'habitants qui vise à créer des dynamiques et des liens avec d'autres, qui permet de sortir d'un quotidien parfois renfermé. C'est une opportunité de rencontrer les autres habitants du Cal. »*

et le réseau Capacitation Citoyenne

Les 50 ans du Cal Pact, projet fondateur du Conseil de Vie Locale



Qui participe

et comment les informe-t-on ?

Des locataires bénévoles

Le Conseil de Vie Locale réunit deux salariés du Cal, un administrateur et surtout des locataires. Le groupe est ouvert à tous les locataires. Ceux qui viennent se considèrent comme des bénévoles. Leur engagement dépend du parcours de chacun et de leurs disponibilités.

Des participants de divers quartiers

Le Conseil de Vie Locale est une structure volontairement inter-quartiers, comme l'est le Cal-Pact d'ailleurs. Une forte délégation du quartier des Trois Ponts est présente dans le Conseil de Vie Locale. Plutôt que de gêner les autres, cela les interpelle. *« On a l'impression que ça bouge bien dans les autres quartiers. Ça pose la question du "Comment ils font?" »* Il y a sans doute des éléments de réponse dans l'histoire du quartier qui a déjà une certaine habitude de la mobilisation. Mais comment parviennent-ils à mobiliser une pareille énergie? C'est une question à laquelle le groupe n'a pas encore de réponse.

Un groupe qui s'agrandit

Les participants viennent d'abord pour sentir l'ambiance, pour *« voir si ça nous plaît »*, sans être sûrs de revenir.

Et puis on revient aux réunions, ou bien on participe à d'autres occasions, lors des ateliers, des réalisations ou des actions du Conseil de Vie Locale. Depuis son démarrage récent, les réunions attirent manifestement du monde. Elles regroupent jusqu'à 30 personnes et devront sans doute s'agrandir et s'organiser en conséquence si la dynamique reste aussi positive. *« On veut que ça bouge, que le quotidien change. »* Les participants expriment en effet la fougue qui les anime pour faire avancer les choses :

« La volonté est telle qu'on la communique. »

« On est motivés »

« Les gens sont dynamiques »

« C'est sympa »

« C'est l'occasion d'échanges, de rencontres. »

La mobilisation se fait par plusieurs biais. Le bouche-à-oreille est un premier outil de communication efficace, dans la mesure de l'enthousiasme des participants. Les agents sociaux(*) font aussi de l'information dans les quartiers. Pour le moment, il n'y a pas encore d'appel public pour les réunions. C'est entre autres à cette fin que va être édité un journal du Conseil de Vie Locale. Il tiendra les habitants au courant de l'avancement des projets, des différentes réunions, des activités et de la vie des quartiers en général.

(*) Travailliers sociaux attachés à un périmètre dans les quartiers

Comment le Conseil de Vie Locale nous transforme

Sortir... Une nécessité!

Pour les différentes personnes présentes, l'intérêt principal du Conseil de Vie Locale et des activités qu'il porte, c'est l'opportunité de sortir de chez soi. *«Nous, ça nous a fait du bien. Ça nous a permis de sortir de notre coquille.»* Certains participants expriment qu'ils ressentaient un manque cruel d'occasion de se sociabiliser, de rencontrer des gens, de sortir de chez eux. Les réunions elles-mêmes apparaissent alors comme agréables, d'autant qu'une ambiance bon enfant y règne.

Agir pour prendre confiance

Pour d'autres, c'est l'occasion de montrer aux autres que l'on réalise quelque chose, que l'on bouge, que l'on s'implique et que l'on prend des responsabilités. Par rapport aux enfants en particulier, *«Ça nous permet de leur montrer que l'on fait des choses, et ça, ça stimule.»*

Par ailleurs, le fait d'organiser des activités, non pour son propre plaisir mais pour une collectivité plus large (les habitants du Cal, les personnes âgées...), donne de l'énergie pour avancer dans son propre projet de vie. *«Ça nous permet aussi de laisser les problèmes à*

la maison. On est tous égaux. On oublie nos misères et on pense pour les autres.»

«Faire des actions pour les autres, ça nous donne de la confiance pour notre propre vie.» Agir pour les autres permet alors de retrouver de la confiance en soi. *«Moi, ça m'a fait changer 100%!»*

La fête des 50 ans du Cal Pact



Des projets qui cheminent

Le Conseil de Vie Locale se veut un espace d'articulation entre le discours et la pratique. Il s'assigne de monter des projets « *maintenant* » et les réaliser « *de bout en bout* ». Dans un premier temps, les membres ont pris les projets un par un pour les réaliser en fonction des moyens mis à disposition. A présent, si les moyens ne suivent pas, ils s'organisent pour récolter les fonds eux-mêmes.

Des projets qui renforcent les relations de voisinage

Le Conseil de Vie Locale a l'intention de lancer un événement de rencontre de voisinage sur le modèle de la campagne "Immeuble en fête". Cela consisterait à se donner une bonne occasion de « *boire l'apéro avec le voisin, de renforcer les liens de voisinage.* »

Le projet est en cours d'élaboration et l'accord n'est pas encore complètement établi au sein du Conseil. Certains avancent que les gens ne s'entendent pas entre voisins. Il faut donc envisager les choses au niveau du voisinage élargi.

Une exposition photographique sur "les gens dans leur quartier"

Les participants du groupe ont encore évoqué l'idée de réaliser une expo photo autour du thème "les habitants dans leur quartier", suite à une proposition de la photographe qui a pris des photos lors du cinquantième. Mais ce projet n'a pour le moment pas de financement. N'étant pas considéré comme une priorité par le groupe, il est en attente. La question du financement des projets semble être une difficulté majeure à laquelle se confronte le groupe.

La fête des 50 ans du Cal Pact



Un projet intergénérationnel: illustration d'une méthode

Se saisir d'un problème et l'envisager de manière festive

Dans la foulée de la fête des 50 ans du Cal, les membres du Conseil de Vie Locale ont été interpellés par l'isolement de personnes âgées de la résidence la Bruyère. Les Conseillers ont décidé de se mobiliser et de réaliser un goûter de Noël pour égayer le quotidien de nos aînés. Un des principes du Cal est ainsi de partir d'activités festives pour lancer des initiatives d'intérêt commun. « *Les gens ne vont pas participer pour s'embêter ou se faire engueuler!* » dira l'animatrice.

De l'idée jusqu'à la mise en œuvre, de la confection de cadeau à la logistique, ils mènent à bien cette activité dont chacun dit aujourd'hui: « *j'aimerais que l'on fasse cela pour moi plus tard.* »

La théorie: s'informer pour mieux agir

Pour ne pas réinventer l'eau chaude ou risquer de prendre une douche froide par manque d'expérience, les membres du Conseil de Vie Locale ont rencontré une association spécialisée dans l'action intergénérationnelle. Ils procèdent souvent de la sorte, d'abord l'idée, une entrée pratique par les activités festives et une information à caractère plus théorique. Elle augmente les compétences de chacun des participants, ce qui

permet plus d'efficacité pour les cibles de l'action. Ils ont ainsi pu apprécier la meilleure manière de renouer les liens entre jeunes et moins jeunes et adopter, par exemple, l'idée d'associer des enfants à la démarche.

Mener le projet du début à la fin

Les personnes présentes ont assumé le projet le plus complètement possible, alors qu'ils n'avaient aucune habitude dans ce domaine. Ils ont pensé l'événement, assumé sa logistique allant jusqu'à mobiliser eux-mêmes une grande partie des financements.

Ils ont en effet déposé le dossier au Fonds de Participation des Habitants. En soi, ce fut un challenge dans la mesure où les FPH sont théoriquement toujours attachés à un quartier. Or, l'activité du Conseil de Vie Locale est par essence inter-quartiers. Le groupe a donc introduit la demande dans le secteur Est de Roubaix et a obtenu les fonds, entre autres, en réalisant plusieurs activités directement sur le quartier. Une dizaine de membres du Conseil sont allés défendre le projet devant la commission du FPH afin qu'il soit accepté, et ils ont convaincu.

Différents objectifs possibles

Du projet ponctuel à l'aménagement durable

Les conseillers ont alors estimé qu'ils ne pouvaient en rester là, que la problématique de la résidence méritait que l'on s'en occupe davantage.

Le goûter de Noël a fait apparaître que le bâtiment n'était pas adapté pour des moments de rencontre.

Aussi, le Conseil de Vie Locale essaie-t-il de faire avancer cette question. Ils vont à présent s'entretenir avec un architecte du Cal pour envisager la construction d'une véranda vitrée.

Après chaque projet, le groupe cherche à aller plus loin et à continuer l'action mais aussi à la faire changer de nature. Partant d'un événement, une animation à l'occasion de la Noël, le Conseil de Vie Locale est à présent mis en position de donner un avis et de susciter des aménagements durables tels que l'aménagement d'un espace de convivialité pour les personnes âgées.

Des subventions à l'autofinancement

Si, dans un premier temps, les projets ont été menés à partir de fonds du Cal Pact, ils ont évolué depuis. Le Conseil de Vie Locale a d'abord mobilisé les Fonds de Participation des Habitants dont nous avons parlé. Maintenant, pour continuer le travail d'animation de la résidence, les participants s'organisent pour autofinancer leur projet. C'est ainsi qu'ils ont pensé à organiser une vente de couscous dans les quartiers.

Au sein du Conseil de Vie locale, différentes conceptions dialoguent autour des objectifs et des enjeux du dispositif. Si certains sont clairement affirmés, d'autres demandent encore discussions et réflexions.

Développer la vie sociale

Aller à la rencontre des autres, créer de la convivialité, de la vie dans les quartiers, ce sont les objectifs les plus immédiats et évidents du groupe qui se retrouvent au Conseil de Vie Locale. Beaucoup de personnes expriment que l'isolement est une réalité, et qu'elle est profondément difficile à vivre. **« Les gens, ils ne se connaissent pas ! » « L'isolement, c'est réellement difficile à vivre. »**

Préparatifs pour Noël à la résidence de personnes âgées



Le droit à une vie sociale est ainsi fortement mis en avant. Le Conseil de Vie Locale doit offrir des possibilités aux gens de sortir de leur isolement. Les événements festifs ne visent pas seulement à boire un verre ; il s'agit de faire sortir les gens de chez eux. Un espoir anime le collectif : dépasser l'enfermement contribue à dépasser ses propres difficultés.

Le projet d'une ville sans a priori

La dimension inter-quartiers apparaît comme un axe de travail important à long terme. Au sein du Conseil de Vie Locale, les différentes personnes expriment qu'ils pouvaient avoir des a priori sur certains quartiers. Finalement, ils se rendent compte qu'il y a un réel enjeu à présenter son quartier aux autres, comme à se rendre dans celui des autres, découvrir leur richesse et leurs intérêts. Le cadre spécifique du Cal Pact facilite l'émergence d'une telle dynamique dans la mesure où les logements qu'il gère se répartissent sur plusieurs quartiers, et s'étendent sur "Roubaix et ses environs", c'est-à-dire les communes alentours.

Aujourd'hui les locaux du Cal-Pact sont le lieu identifié des réunions et cela semble pratique car central. Mais à l'époque de la commission paritaire, il y a déjà eu des réunions à Tourcoing ou à Hem par exemple. L'idée est apparue de décentraliser les réunions dans les différents

quartiers, pour toucher de nouvelles personnes mais aussi pour permettre aux personnes qui participent déjà de connaître le cadre de vie des autres.

Les porte-parole des locataires ?

La possibilité de voir le Conseil de Vie Locale « ***jouer le rôle de porte-parole des locataires*** » est aussi envisagée. Il reliait les attentes des différents locataires vis-à-vis du Cal Pact, permettant aussi une meilleure transmission des informations. Le Conseil déborderait alors des questions d'animation sociale pour aborder des enjeux de cadre de vie. C'est ainsi que des projets d'abord festifs peuvent se poursuivre ensuite sur des questions d'aménagement. Cependant, de l'avis du groupe, le Conseil de Vie Locale « ***n'a pas encore les reins assez solides*** » pour assumer un tel rôle. De quelle légitimité peuvent-ils se revendiquer pour le faire ? « ***C'est pas un peu avoir la grosse tête ?*** » se demande-t-on. Il n'y a pas de règles formelles qui lient les membres du conseil aux différents quartiers ni au Cal Pact. Le groupe préfère donc continuer à fonctionner en dehors des cadres établis. Ni syndicat de locataire, ni comité de quartier, le CVL est un groupe d'habitants du Cal Pact qui souhaite agir pour améliorer leur quotidien et celui des autres locataires du Cal.

De nouveaux de logements ?

L'administrateur présent se demande si un des rôles possibles pour le Conseil de Vie Locale pourrait être d'établir une sorte de vigilance par rapport aux logements vacants. Il s'agirait d'intervenir dès que l'on voit un logement à l'abandon et de faire pression pour qu'il soit utilisé avant qu'il ne se dégrade trop. Les autres participants ne s'imaginent pas réaliser cet objectif. En effet, la question des logements vacants en ville n'est pas du ressort direct du Cal Pact qui possède très peu de logements vacants, toujours pour des raisons d'ordre technique. Si cette question ne laisse pas les membres du groupe indifférents, il ne s'agit pas pour le moment d'un objectif du CVL.

D'une animation professionnelle...

Dans les premiers temps du fonctionnement du Conseil de Vie Locale, l'animation et les responsabilités étaient assumées par les professionnels attachés à l'action sociale au sein du Cal Pact. Ils organisaient les débats, prenaient les notes et réalisaient les comptes-rendus tout en assurant une présence permanente au travers des différentes réunions. Les locataires pour leur part, apportaient les idées, prenaient en charge leur mise en œuvre, assumaient leur présentation externe. Ces fonctions au sein du collectif apportent des richesses mutuelles.

Séance de réalisation du livret "Capacitation Citoyenne"



Loin d'être une charge, une animatrice exprime que « *c'est ma récréation ; c'est un plaisir* ». Et les participants d'annoncer que l'animatrice : « *c'est notre cœur*. »

Les animateurs s'attribuent également un rôle de relais du Conseil de Vie Locale vers le Cal Pact (en cas de besoin de matériel, de fonds...). Un des membres du Conseil d'Administration assure également une présence discrète et régulière au travers des réunions.

Mener des projets, ça s'apprend

Ce n'est pas donné d'avance de pouvoir mener à terme des projets. Cela demande des compétences qui doivent s'acquérir avec le temps et la pratique. Ainsi, les locataires ne se sentent pas encore prêts à prendre un projet en charge sans l'aide des animateurs. Ils expriment le besoin d'être encore accompagnés dans le développement de leurs actions. « *Nous, on ne sait pas encore comment arriver à la fin de notre projet. Peu à peu, on apprend et petit à petit, on va prendre des responsabilités.* »

Défendre un projet

Cependant, chacun prend déjà des responsabilités. Ainsi la présentation des projets devant d'autres interlocuteurs (FPH, CA du Cal...) se fait de manière collective avec des temps de préparation qui peuvent être autonomes des réunions en grand groupe. Par ailleurs

les participants contribuent à faire évoluer l'animation en réagissant aux manques et aux besoins.

... à un fonctionnement collectif

De questions en suggestions

Au fur et à mesure de l'organisation des projets, certaines questions sont apparues qui pouvaient, jusqu'à un certain point, apparaître comme des limites.

Les lettres d'invitation au Conseil de Vie Locale par exemple, ne convenaient pas à tout le monde. Elles consistaient à dire « *le Conseil de Vie Locale vous invite au Conseil de Vie Locale* »...

Le Conseil de Vie Local en préparatifs



Une autre critique disait: «*on l'adresse à Madame, Monsieur. Mais il y en a qui ne sont pas mariés!*»

Comment donner de la cohérence à ces invitations? Comment transmettre l'information entre les réunions? Ne faut-il pas faire une réunion supplémentaire pour tous les sujets dont "ce n'est pas le moment"? Et de questions en suggestions, le Conseil de Vie Locale s'est doté d'un mode de fonctionnement particulièrement intéressant.

L'élaboration des comptes-rendus

Ce sont aujourd'hui les locataires du Cal Pact qui prennent en charge la tâche de rédaction des comptes-rendus. Deux personnes sont ainsi chargées de consigner ce qui s'est dit, les décisions prises, les tâches que chacun doit réaliser.

Le rappel téléphonique du Conseil de Vie Locale

De même, auparavant, les salariés procédaient au rappel du Conseil de Vie Locale pour avertir des réunions et le cas échéant, pour rappeler les tâches à réaliser avec les limites que l'on a soulevées par rapport aux invitations. A présent, un membre du Conseil se charge de réaliser ce travail avec le matériel mis à disposition au Cal Pact. Il téléphone aux différents membres pour prévenir des réunions et activités.

Des dossiers personnels

Comme chacun a des occupations, tout le monde ne peut assister au foisonnement d'initiatives (organisation, journal, réflexion etc). Il y a pourtant une nécessité à ce que tout le monde soit au courant des avancements des différents projets. Dès lors, chacun dispose d'un dossier à l'intérieur des bureaux du Cal. Il reprend les comptes-rendus des différentes réunions, les informations à diffuser, les maquettes de journal.

Tracts d'invitation et d'information aux projets mis en œuvre par le Conseil de Vie Locale



Une co-présidence basée sur le respect mutuel?

Fort de toutes ces transformations et des présentations faites à l'extérieur, une idée fait son bout de chemin : « *On a décidé que nous serions tous des co-présidents.* » Le respect mutuel, le partage des tâches et de la parole, le sens du collectif semblent guider cette conception.

A chaque présentation, l'ensemble du groupe se partage le temps de parole et la présentation des projets. Il n'y a pas une personne qui s'exprime au nom du groupe. Tous les membres qui souhaitent s'exprimer ont le droit de le faire et y sont même fortement invités. En effet, chaque conseiller a une importance et le respect est préservé de façon très nette entre les participants. Même si quelqu'un s'exprime avec difficulté et prend peu de place, tout le monde lui accorde une importance égale à celle des personnes qui prennent plus facilement la parole.

La décision sur les projets du CVL

La décision de mener un projet se fait au fil des discussions du groupe. Quelqu'un apporte une idée, et si les autres la partagent, le groupe se lance dans l'action. Il est arrivé que des idées ne soient pas complètement partagées. Ainsi, sur le sujet de l'isolement des personnes âgées, certains parlaient de parrainage et même d'adoption. Certains n'ont en effet plus de parents et souhaiteraient donner à leurs enfants un contact avec des « *grands-parents d'adoption.* »

C'est le projet le plus consensuel d'organiser une fête qui a vu le jour. Mais cela pose la question de ceux qui voudraient aller plus loin dans les actions à mener. Peut-on imaginer que certaines actions aient lieu de manière autonome par une partie du groupe?

La décision sur l'orientation du Cal Pact

Si les membres du Conseil de Vie Locale décident entre eux de l'orientation des projets sur lesquels travailler, la décision de l'organisation même du Cal apparaît aussi comme un enjeu.

Trois possibilités sont envisagées pour avancer vers une certaine influence ou un pouvoir d'interpellation

sur les orientations du Cal Pact de Roubaix dans son ensemble: le droit de vote au sein du Conseil d'Administration du Cal Pact, une présence d'un membre du CVL dans le Conseil d'Administration, ou des rapports d'activités auprès du Conseil d'Administration.

Composition du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration du Cal Pact inclut:

- Les Maires (ou leur représentant légal) de toutes les villes dans lesquelles le Cal possède des logements.
- Des personnes qui s'inscrivent à titre individuel dans la dynamique du Cal, pouvant y amener soit une expertise soit d'autres types de ressources. Cette catégorie reprend des personnes qui travaillent dans le bâtiment, un comptable, des militants qui estiment que tout le monde a droit à un logement digne et adapté à ses besoins.

Le droit de vote au sein du CA

Les avis sont partagés sur la question. Le Conseil d'Administration représente 30 personnes et ce n'est peut-être pas l'endroit où une voix suffit pour être entendu ou exercer une influence. Il semble préférable d'interpeller le CA en grand groupe pour l'une ou l'autre revendication que d'y avoir une voix en permanence parmi la trentaine de personnes présentes.

Une présence permanente d'un membre au Conseil d'Administration

Un deuxième type de liaison est imaginé par le groupe: la présence permanente d'un des conseillers au CA. Il n'y aurait pas de droit de vote attaché à cette présence. Au cours de la réalisation du livret, cette idée a été mise en place. Un membre du CVL à tour de rôle est désormais invité au CA.

L'intérêt d'une telle démarche consiste à donner des outils aux différents membres du Conseil de Vie Locale pour qu'ils puissent agir avec une meilleure vision du fonctionnement du Cal Pact et des prises de décisions en son sein.

Scéance de réalisation du livret "Capacitation citoyenne"



Le Conseil de Vie Locale pourra alors mieux comprendre les questions d'attribution de logements par exemple, quels critères, quelles procédures... De même, il pourra acquérir une meilleure connaissance de la façon dont remonte une demande d'entretien; quels délais il faut compter; quels chemins prend une telle demande... Le Conseil de Vie Locale garde ainsi plusieurs ouvertures pour ses développements futurs.

L'administrateur exprime ainsi son souci: *«Nous, on est tenté de “gérer” simplement. Le Conseil de Vie Locale peut nous pousser à aller plus loin, nous pousser à prendre des risques.»*

Une sorte de Rapport d'activités bisannuel

Une autre perspective consiste à envisager le Conseil de Vie Locale comme un pouvoir d'interpellation des habitants au sein du CA. Une première présentation préfigurait ce que pourraient donner ces interactions et elle s'est particulièrement bien déroulée.

Dix membres du Conseil de Vie Locale ont alternativement pris la parole sur les projets passés et en cours, sur l'état d'avancement de leur démarche, sur leur confiance mais aussi sur les questions que se pose le groupe, sur l'impact que cette initiative a sur la vie de chacun...

Les participants s'y sont intentionnellement rendus en force non seulement pour donner le plus de poids possible à leur parole, mais aussi pour maintenir et manifester qu'il s'agissait bien d'un collectif décidé à s'entraider et à se soutenir mutuellement.

Les réactions du Conseil d'Administration ont d'emblée été positives. Ils se sont positionnés en faveur d'une telle démarche, reconnaissant la richesse et l'intensité de la dynamique et la pertinence de l'action du Conseil de Vie Locale. Ils ont également questionné le moyen qui pourrait lier le Conseil d'Administration au Conseil de Vie Locale, sans avoir pour autant arrêté une modalité plutôt qu'une autre.

Le besoin est apparu également d'élargir la publicité du Conseil de Vie Locale non seulement vers l'extérieur, mais aussi à l'intérieur même du Cal Pact. Un certain nombre de salariés ignoraient en effet le développement d'une telle structure et ne peuvent donc y renvoyer les personnes susceptibles de s'y intéresser.

Maintenir des liens avec l'extérieur

Des présentations qui renforcent

La présentation des enjeux et du projet du Conseil de Vie Locale au Conseil d'Administration a renforcé le groupe, tout en offrant l'opportunité pour les différents membres d'expérimenter la présentation en public. *«Ca nous donne une pêche d'enfer. C'est la première fois que je fais une présentation comme ça, devant un Conseil, et ce qui m'a émue, c'est qu'ils nous ont tous applaudis!»* On constate encore que *«ça donne une valeur plus officielle à la démarche.»*

En effet, cette présentation, comme la défense du FPH, a suscité un intérêt marqué chez les interlocuteurs: ils ont obtenu le Fonds de Participation des Habitants; ils ont marqué le Conseil d'Administration au point de l'amener à proposer une certaine périodicité dans ces rencontres.

Ces occasions renforcent chaque fois le groupe, lui donnent des idées, de l'énergie et de la confiance pour avancer et se faire valoir. *«Quand on va quelque part, on ne repart pas sans rien!»*

Des présentations qui questionnent

Toutes les expériences n'ont cependant pas nécessairement été aussi enthousiastes. Dans la foulée de la

présentation au Conseil d'Administration, le Conseil de Vie Locale a été invité à présenter ses activités au CODIR (Comité de Direction), organe qui regroupe les directeurs des Pacts de la région Nord-Pas-de-Calais.

Contrairement au CA, les membres du CVL se sont retrouvés disséminés dans différents endroits de la salle, face à des directeurs qui n'ont pas même daigné se présenter. *«Personne ne s'est présenté. On ne savait pas à qui on parlait.»* L'isolement des conseillers et l'anonymat de la rencontre entraînent un malaise brisant la fluidité de la présentation et sans doute son attrait. Cette entrevue laissa un goût amer, avec cette impression de ne pas avoir été reconnu dans ce qu'ils faisaient. Mais il faut dire que *«On s'attend chaque fois à avoir des gens ébahis!»*

Malgré des réactions en demi-teinte, certains membres du CODIR souhaitent mettre en œuvre des structures équivalentes ou inspirées du parcours du Conseil de Vie Locale suite à leur présentation.

Mais d'autres enseignements sont ressortis de cet événement. D'abord, le cadre de la présentation a une importance. Le fait d'être éparpillés ne facilite pas dans un groupe où l'on essaie de donner une place à chacun.

En effet, s'il n'y a pas un seul porte-parole, qui commence à parler? Si le groupe veut maintenir le droit d'expression de chacun, comment réagir par rapport à un auditoire qui attend que l'on s'exprime d'une seule voix?

Ensuite, il y a des réflexes, des comportements que l'on n'ose pas adopter, mais qui pourraient aider à ce que chacun se comprenne mieux. Par rapport à l'anonymat par exemple, « *On a pas osé poser la question "Qui vous êtes?"* »

Enfin, cette occasion a permis de constater que « *Le groupe du Conseil de Vie Locale perturbe le fonctionnement des différents autres Pacts. C'est un changement de façon de travailler.* » Et finalement, lorsque on perturbe un fonctionnement, il réagit en renvoyant à des cases qu'il connaît : « *Pourquoi vous n'allez pas dans les Comités de Quartier?* » Parce que nous sommes dans les quartiers et au-delà des quartiers répondent les membres du Conseil de Vie Locale. C'est Roubaix et ses environs, sans obligation d'appartenance territoriale. « *Quand les gens prennent de l'envol, on a tendance à les mettre dans des cases qui brisent la créativité* » dira l'animatrice. Les différents espaces dans lesquels le Conseil de Vie Locale s'est présenté ont eu tendance à les enfermer dans des « *cases toutes faites.* »

De plus, l'échelle d'une ville est trop large ou pas assez pour faire avancer les choses. L'avantage des habitants du Cal Pact est qu'ils sont sur le terrain tout en étant dans plusieurs villes.

Confection de bouquets par les enfants



La capacité d'influence du CVL

à la recherche d'un positionnement

Quelles limites doit-on respecter?

Dans la définition de leur rôle et de leur capacité d'influence, les habitants tâtonnent encore un peu. Beaucoup s'interrogent « **Jusqu'où peut-on aller?** » Et des embryons de réponses se trouvent aussi vite : « **tant que l'on fait bien, pourquoi nous embêterait-on?** »

Lorsque se pose la question : « **peut-on aller au-delà du festif?** », les animateurs mettent en avant le chemin déjà parcouru. Dans le cas de l'animation de Noël pour les personnes âgées, il y eut d'abord une activité d'animation. « **Puis, on a été bien au-delà. On travaille maintenant sur de la rénovation d'immeubles. Mais on est partis de la fête.** » Et ce chemin, les animateurs le valorisent et l'encouragent.

C'est ainsi que certains se posent la question de la nécessité d'établir des règles ou une charte du Conseil de Vie Locale pour mieux cerner leur cadre d'intervention. A priori, l'idée d'une charte ne semble pas devoir s'imposer actuellement. De fait le CVL est un groupe novateur avec un cadre ouvert, ce qui permet d'expérimenter davantage qu'en se restreignant par une charte.

Lorsque l'on envisage la possibilité d'interpeller les pouvoirs publics autour de la question des logements vides par exemple, les uns s'exclament « **Ne va-t-on pas nous dire que nous ne sommes pas à notre place?** »

Le groupe a-t-il les moyens de tels objectifs? Il y a aussi une crainte à entrer dans de l'interpellation plus revendicative, comme une peur de prendre une place qui n'est pas la sienne.

L'action d'abord

Le principe sur lequel se base actuellement le Conseil de Vie Locale revient d'abord à mener des actions qui lui donnent de la crédibilité. Il peut alors interpeller l'une ou l'autre instance pour solliciter des renseignements, un appui, du matériel ou encore des financements. C'est ainsi qu'il fonctionne par rapport au Conseil d'Administration par exemple.

Un fonctionnement hors-cadre qui interpelle

Le caractère hors cadre du Conseil de Vie Locale est un de ses points forts. Il n'est pas basé sur un quartier; ce n'est donc pas un comité de quartier bien qu'il agisse dans les différents quartiers.

Ce n'est pas exactement un syndicat de locataires bien qu'il puisse jusqu'à un certain point faire des propositions. Ce n'est pas un organisme culturel ni même une antenne de quartier bien qu'il joue un rôle d'animation évident. Il permet donc de faire réfléchir sur tous ces sujets, en partant de l'interpellation des habitants qui se rassemblent en tant que locataires du Cal mais aussi en tant que citoyens qui souhaitent améliorer leur quotidien. Ils font réfléchir, à commencer par la structure Cal Pact de Roubaix, et montrent l'exemple d'une organisation différente.

Ce même Cal Pact est en relatif décalage avec les autres Cal dans la mesure où il ne considère les locataires ni comme des clients, ni comme des patients, ni comme des bénéficiaires, mais qu'il met en place des initiatives qui les considèrent comme acteurs. Comme dans le cas du CODIR, c'est le Cal de Roubaix qui propose une intervention du Conseil de Vie Locale afin qu'il puisse interroger la pratique des autres Cal mais aussi insuffler une plus grande considération pour les habitants des logements eux-mêmes.

Ce décalage permet souvent d'avoir un impact positif sur le fonctionnement de l'action publique. Dans le cas de la résidence pour personnes âgées, ils ont agi sur un territoire, partant de différents quartiers. On leur a tout de suite dit *«Attention, vous marchez sur des œufs.»*

De fil en aiguille pourtant, ils ont commencé à agir. Ils ont demandé une aide au Fonds de Participation des Habitants, qui est normalement destiné à des projets par quartier. Ayant suffisamment de potentiel dans un des quartiers, ils ont finalement réussi à l'obtenir tout en prolongeant l'action dans d'autres quartiers. En partie suite à cette expérience, la région a envisagé l'éventualité d'un Fonds de Participation des Habitants inter-quartiers mais qui n'a pas encore vu le jour.

C'est la rencontre d'un Cal Pact différent et d'un Conseil de Vie Locale percutant qui donne actuellement cette subtile alchimie, faisant d'une dynamique habitante une réelle source d'inspiration et d'innovation en matière de gestion de logements et d'évolution de la ville.

Permettre des échanges entre les locataires et le Cal Pact

Dans la continuité des avancées que le Conseil de Vie Locale est en train de construire, des rencontres vont être organisées avec les différents services du Cal pour que chacun en comprenne mieux le fonctionnement. En effet, les participants au CVL sont facilement interpellés par les autres locataires sur des questions d'entretien, de suivi des travaux... Certains s'entendent dire : *«qu'est-ce que vous faites au CVL?»*,

« vous faites du festif, mais vous ne faites pas assez pour les locataires. » Cela pose actuellement beaucoup de questions au groupe. Comment prendre en compte ces interpellations? Faut-il organiser des réunions sur les quartiers avec les locataires? Comment le Conseil de Vie Locale peut intervenir pour permettre une meilleure circulation de l'information entre locataires et Cal Pact? En effet, les salariés s'accordent à dire qu'il est important pour eux de connaître le retour des locataires. Et il est tout aussi important que les locataires comprennent comment les professionnels interviennent. Le Cal Pact est par exemple dépendant des grandes entreprises qui effectuent les travaux et pour qui le Cal n'est pas forcément un marché prioritaire. Certains participants vont jusqu'à évoquer des idées pour améliorer la gestion quotidienne des logements: mettre en place un système de régie de quartier, mettre en place une équipe au sein du Cal pour les petits travaux, mettre en place un dispositif de vérification sur le terrain...

Le Conseil de Vie Locale souhaite continuer à réfléchir à ces questions pour essayer d'apporter des solutions, car il est important de rendre la vie meilleure au locataire.

...

Ont participé aux rencontres qui ont permis la production de ce livret :

Anette ANCOT, Béatrice CHATELAIN, Bernadette BELVAL, Christiane HOUZÉ, Christine LEVÊQUE, Corinne HENRIEST, Daniel LORRILIÈRE, Eve DESPORTES, Isabelle PICARDIN, Jean-Claude BUGHIN, Kheira BENALLAL, Lénéïg GRARD, Loïc GÉRONNEZ, Marie-George VOLCKAERT, Martine FAVOREL, Mireille HOVINE, Mireille VIALET, Muriel VANUXEM, Nicole TURBIEZ, Nordine FELLAH, Pascal DEREN, Paul VAN LOO, Philippe PROTIN, Sylviane VERMEERSCH, Véronique TURBIEZ.

Rédaction du livret :

Lénéïg GRARD, Loïc GÉRONNEZ

Contact :

Cal Pact
Marie-George Volckaert
Nordine Fellah
25 rue de Lille
59 100 Roubaix
+33/0 3 20 89 50 50



L'animation du réseau Capacitation Citoyenne :

Capacitation Citoyenne

www.capacitation-citoyenne.org

arpenteurs

contact@arpenteurs.fr

Tél. : +33(0)4 76 53 19 29

Fax : +33(0)4 76 53 16 78

www.arpenteurs.fr

9, place des Ecrins

38600 Fontaine

France

Periferia

periferia@skynet.be

Tél./Fax : +32(0)2 544 07 93

www.periferia.be

18, rue de Londres

B-1050 Bruxelles

Belgique

Conception graphique et réalisation : ©«arpenteurs»2005
Toute reproduction autorisée sous réserve de citer la source.